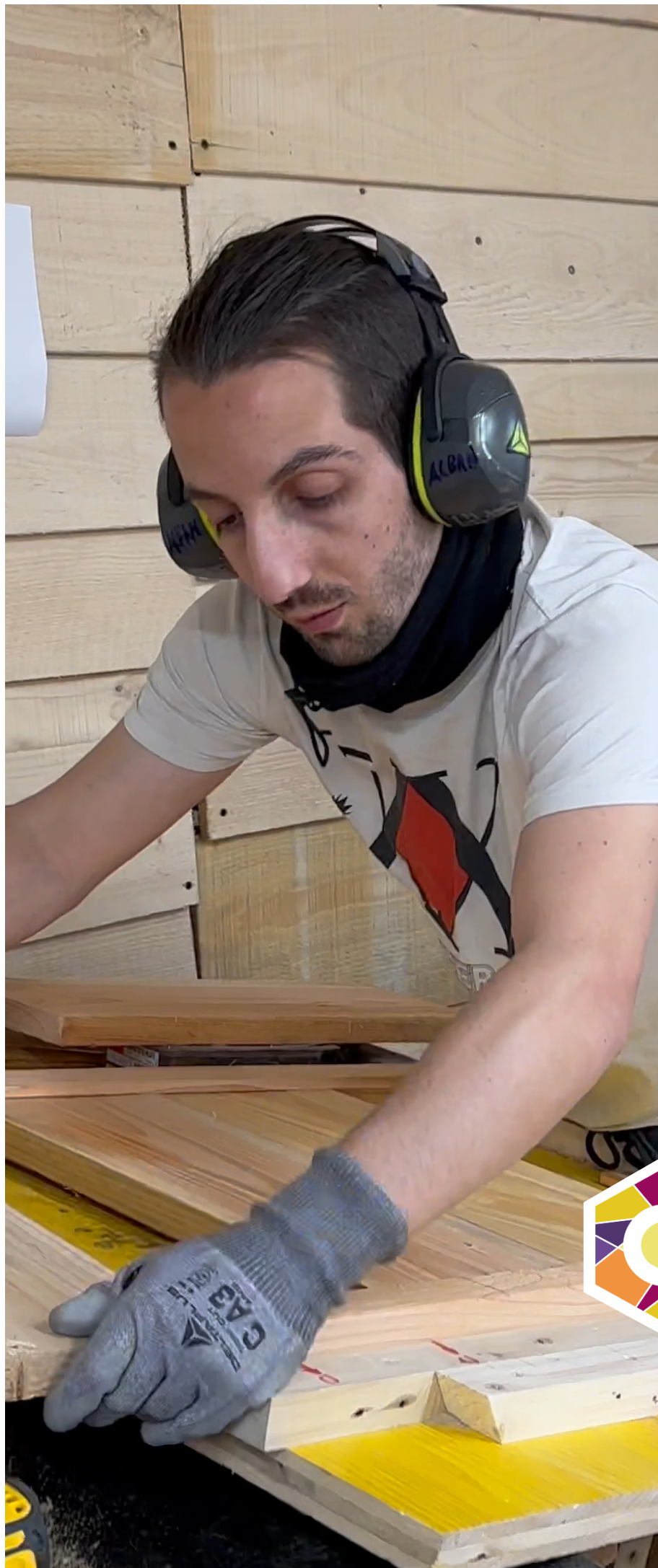




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



**EXPÉRIMENTATION
TERRITORIALE CONTRE LE
CHÔMAGE DE
LONGUE
DURÉE**



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	1
----------------------------	---

1

L'ÉQUIPE EXPÉRIMENTALE

1.1 Le Fonds d'expérimentation	2
1.2 Les territoires	7

2

LE PILOTAGE DE L'EXPÉRIMENTATION

2.1 Un pilotage territorial et national	9
2.2 Le financement de l'expérimentation	10
2.3 L'appui aux territoires	12

3

LES PERSPECTIVES 2025

3.1 L'organisation de la production du Bilan et présentation des travaux	15
3.2 Les évaluations	16
3.1 Les perspectives	17

RAPPORT MORAL



François Nogué

*Président du Fonds
d'expérimentation
territoriale
contre le chômage
de longue durée*

L'année 2025 aura marqué une étape déterminante pour l'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée : une année clef en termes de bilan et d'évaluation de l'expérimentation, autant que de débats et de réflexions sur le futur cadre de sa pérennisation.

Au cours des 10 dernières années, l'expérimentation a permis de tester, dans des contextes territoriaux variés, une politique innovante au service de territoires engagés dans la lutte contre le chômage d'exclusion.

D'importants travaux ont été menés pour dresser le bilan détaillé de ces années d'action et mettre en valeur l'investissement humain déployé au service du droit à l'emploi tant au niveau national que dans chaque territoire. A ce bilan, se sont ajoutées les évaluations extérieures menées successivement par la Cour des Comptes puis par le Comité scientifique mandaté par le Gouvernement.

L'ensemble des évaluateurs ont salué l'efficacité du projet pour permettre l'accès à l'emploi des personnes qui en sont durablement privées. Tous reconnaissent que la mobilisation locale renforce l'efficacité des politiques publiques de retour à l'emploi et que le volontariat des territoires, principe fondateur de l'expérimentation, est à préserver dans une future loi de pérennisation.

Je tiens à remercier les forces vives mobilisées dans l'équipe expérimentale, celles et ceux qui ont fait de cette expérience une démonstration probante. Volontaires, élus, techniciens et administrateurs des CLE et des EBE, partenaires publics et associatifs, citoyens... qui, chaque jour, par leur mobilisation et leur coopération,

construisent les bases solides d'une politique de l'emploi de proximité. Pendant 10 ans, vous avez inventé, adapté, parfois échoué, et souvent réussi, en faisant vivre l'expérimentation comme le laboratoire de grande ampleur d'une nouvelle politique publique.

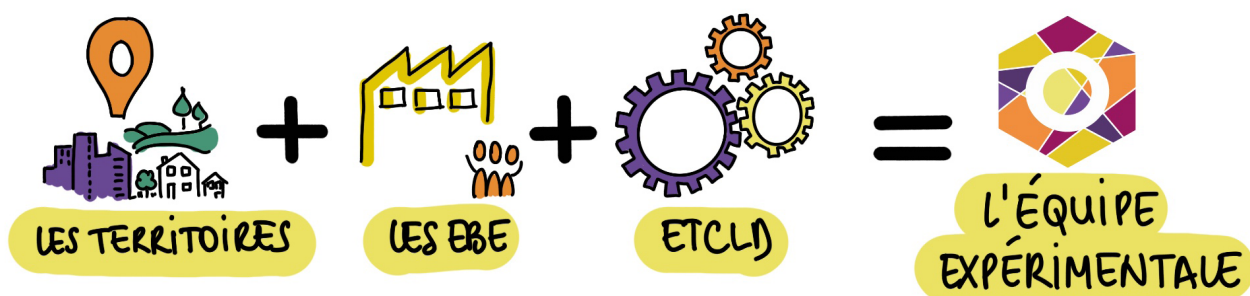
Je tiens également à remercier les administrateurs du Fonds d'expérimentation ainsi que les organisations qui y sont représentées pour leur implication constante dans la gouvernance du Fonds.

Fin 2025, dans la perspective des débats parlementaires à venir, le Conseil d'Administration s'est prononcé sur les orientations devant présider à l'architecture d'une future loi de pérennisation : ciblage des publics, rôle du CDI, complémentarité et non concurrence des activités, mesure des coûts nets du projet, solidité du modèle économique des EBE, rôle du Fonds, meilleure intégration des territoires TZ au sein des dispositifs prévus par la Loi Plein emploi, modalités d'articulation avec les acteurs de l'insertion par l'activité économique...

C'est sur la base des acquis de dix ans d'expérience et autour de ces orientations que nous porterons en 2026 nos efforts et notre engagement collectif afin que soit conforté, sur la base d'un cadre légal pérenne, le pouvoir d'initiative territoriale en matière de lutte contre le chômage de longue durée.

LE FONDS D'EXPÉRIMENTATION

L'équipe expérimentale est constituée du Fonds d'expérimentation et des territoires habilités : comités locaux pour l'emploi (CLE) et entreprises à but d'emploi (EBE).



Le Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée a été institué par la loi du 29 février 2016. Ce texte lui confère plusieurs missions et confie sa gestion à une association (ETCLD). Autant de dispositions reprises dans la loi du 14 décembre 2020 qui prolonge et étend l'expérimentation.

Ses missions

Le Fonds d'expérimentation a pour missions de :

- proposer la liste des territoires retenus pour mener l'expérimentation, approuver les modalités de fonctionnement du comité local créé sur chaque territoire retenu et suivre la mise en œuvre de son programme d'actions,
- financer une fraction de la rémunération des personnes embauchées dans les entreprises conventionnées,
- signer les conventions avec l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopérations intercommunales, les groupes de collectivités territoriales, les organismes publics ou privés et les entreprises assurant la mise en œuvre de l'expérimentation sur ces territoires,
- apporter aux territoires l'appui et l'accompagnement nécessaires,
- dresser le bilan de cette expérimentation.

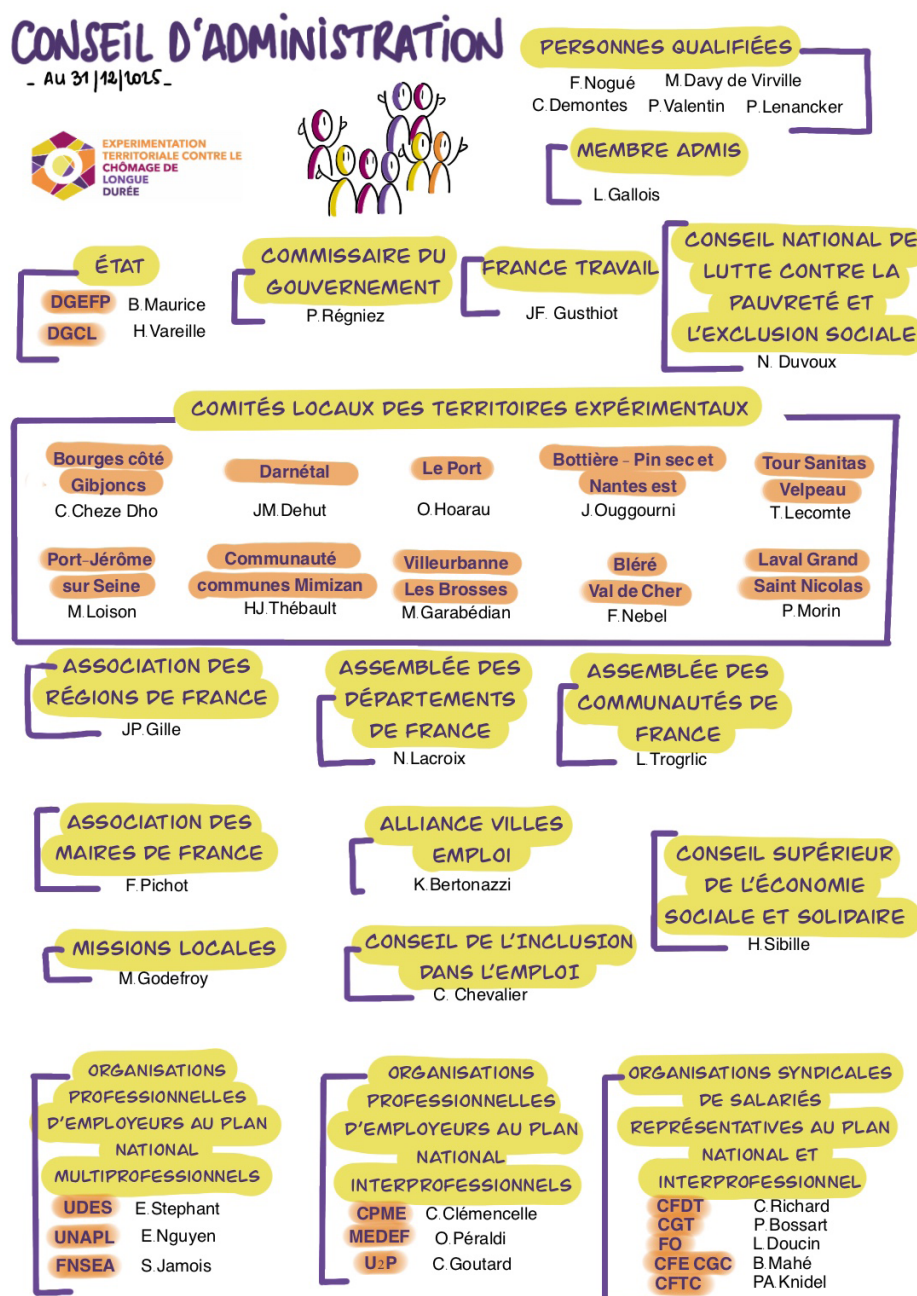


Séance du Conseil d'administration du 17 novembre 2025

Sa gouvernance

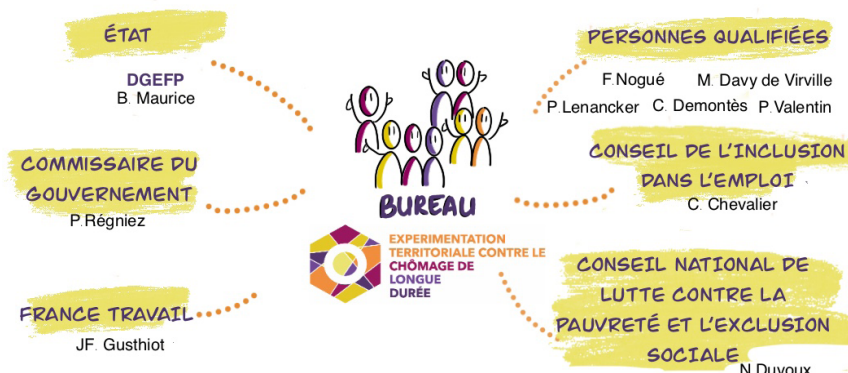
Constitué en association, le Fonds d'expérimentation est administré par un Conseil d'administration, présidé par François Nogué. Il réunit des représentants de l'État, des organisations syndicales de salariés et d'employeurs, de France Travail, des collectivités territoriales, les comités locaux pour l'emploi de dix territoires expérimentaux (CLE), des acteurs des politiques de l'emploi, de l'inclusion et de l'insertion et d'autres organismes publics impliqués dans le projet.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS D'EXPÉRIMENTATION AU 31 DÉCEMBRE 2025



Remarque : vous pouvez retrouver la composition du Conseil d'administration à jour sur le [site d'ETCLD](https://www.etclld.fr)

COMPOSITION DU BUREAU DU FONDS D'EXPÉRIMENTATION AU 31 DÉCEMBRE 2025



En 2025, le Bureau de l'association s'est réuni **3 fois** et le Conseil d'administration **8 fois**. L'Assemblée générale s'est tenue le 26 juin 2025, à Bourges.

Engagement des administrateurs du Fonds

Les administrateurs sont engagés et peuvent être mobilisés sur différentes thématiques de l'expérimentation en lien avec les CLE et les EBE des territoires expérimentaux.

■ Administrateurs référents :

Ils ont pour rôle le suivi de la mise en œuvre de l'expérimentation en lien avec l'équipe sur un portefeuille de territoires.

■ Commission Bilan «COMBI» :

Pour orienter et appuyer l'équipe du Fonds dans le travail de production du Bilan, une commission du Bilan a été créée au sein du Conseil d'administration. En 2024, ce sont 4 réunions qui se sont tenues. Au-delà de leur participation à la Commission, plusieurs administrateurs se sont engagés en tant qu'administrateur référent pour piloter les analyses thématiques qui ont fait l'objet de feuillets spécifiques du bilan : égalité femme-homme dans l'accès à l'emploi, logiques de parcours de formation et de montée en compétence, accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, la place des Départements dans l'expérimentation, la maturité coopérative, le management inclusif et l'impact de l'expérimentation sur les enjeux de transition écologique et de la cohésion sociale. L'ensemble de ces productions sont à retrouver sur un site dédié : bilan.etcld.fr.

■ Préparation des séances du Conseil d'administration :

Suite à la désignation des administrateurs en juin 2025, le groupe des Territoires représentés au Conseil d'administration se réunit avant chaque séance pour préparer les points à l'ordre du jour et proposer des sujets pour les séances à venir.

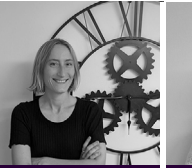
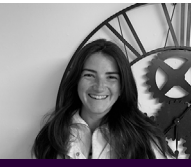
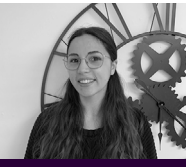
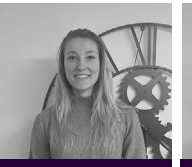
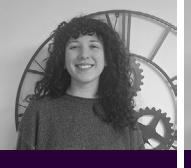
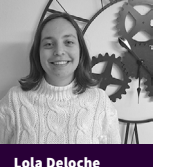
C'est à cette occasion que le travail d'analyse concernant les articulations entre les Comités locaux pour l'emploi prévus dans le cadre de la loi du Plein emploi et les CLE de l'expérimentation a été proposé.

L'ÉQUIPE EXPÉRIMENTALE

LE FONDS D'EXPÉRIMENTATION

Son équipe

L'équipe du Fonds d'expérimentation comptait, au 31 décembre 2025,
37 salarié·es soit **36,60 ETP**.

 Clémentine Hodeau DIRECTRICE GÉNÉRALE	 Fanny Grihon DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE	 Hélène Bamogo RESPONSABLE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DES PARTENARIATS/ ASSISTANTE DE LA PRÉSIDENTIE ET DE LA DIRECTION	 Sophie Hermant DIRECTRICE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE	 Alice Guillevic DIRECTRICE ADJOINTE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE	 Marianne Beauflis RESPONSABLE OPÉRATIONNELLE EN CHARGE DU FINANCEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION EN REMPLACEMENT CONGÉ MATERNITÉ	 Amandine Bertrand CONTRÔLEUSE DE GESTION
 Caroline Pérez CHARGÉE DE GESTION DU FINANCEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION	 Clélia Foucher CHARGÉE DE GESTION DU FINANCEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION	 Elise Trousson ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET LOGISTIQUE	 Jeanne Blaise GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE	 Guillemette Mappus CHARGÉE RESSOURCES HUMAINES	 Laure Brichet DIRECTRICE APPUI AUX TERRITOIRES EXPÉRIMENTAUX	 Catherine Urvoy DIRECTRICE ADJOINTE APPUI AUX TERRITOIRES EXPÉRIMENTAUX
 David Chiron COORDINATEUR DE LA MISSION APPUI MISSION INTERNE	 Carmen Houget CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Laurence Boget CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Géraldine Brown CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Tanguy Riou CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Fanny Mollet CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Anne-Lise Caro CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES
 Espérance Graugnard CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Yoann Lebé CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Enora Moretto CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Soazig Allaire CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Agathe Palma CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Jeanne Pariente CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Alice Videau CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES
 Laure Van Putten CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Léonard Baudry DIRECTEUR DU PÔLE BILAN DATA ÉVALUATION	 Théophane Durand RESPONSABLE DES PRODUITS NUMÉRIQUES	 Edgar Loriot CHARGÉ DE MISSION DATA ANALYST	 Kévin Aupée DÉVELOPPEUR FULLSTACK PYTHON/DJANGO	 Carla Martet-Doleu DÉVELOPPEUSE FRONTEND VUEJS	 Lola Deloche CHARGÉE DE MISSION ÉVALUATION ET CADRE EXPÉRIMENTAL
 Marina Courant CHARGÉE DE COMMUNICATION INTERNE	 Claire Poirault CHARGÉE DE COMMUNICATION INTERNE EN ALTERNANCE					

Le nombre de salarié·es du Fonds d'expérimentation est passé de
41 en 2024 à **37** en 2025.

Remarque : vous pouvez retrouver le trombinoscope à jour sur le [site d'ETCLD](https://www.etcl.dg)

LE FONDS D'EXPÉRIMENTATION

ORGANIGRAMME DU FONDS D'EXPÉRIMENTATION AU 31/12/25



**EXPERIMENTATION
TERRITORIALE CONTRE LE
CHÔMAGE DE
LONGUE
DURÉE**



DIRECTION GÉNÉRALE



- . DIRECTION GÉNÉRALE
- . DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
- . ASSISTANCE DE DIRECTION

PILOTAGE OPÉRATIONNEL DE L'EXPÉRIMENTATION

PÔLE FINANCEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION

- . DIRECTION
- . DIRECTION ADJOINTE
- . CONTRÔLEUSE DE GESTION
- . CHARGÉES DE MISSION

FINANCEMENT DE
L'EMPLOI SUPPLÉMENTAIRE

CONVENTIONNEMENT

PÔLE APPUI AUX TERRITOIRES EXPÉRIMENTAUX



- . DIRECTION
- . DIRECTION ADJOINTE
- . RÉFÉRENT EXPERT
- . CHARGÉES DE MISSION

HABILITATION

ANIMATION DE
L'ÉQUIPE
EXPÉRIMENTALE

PARTENARIAT

APPUI AUX SPÉCIFICITÉS
EXPÉRIMENTALES

PÔLE BILAN ET ÉVALUATION



- . DIRECTION
- . RESPONSABLE PRODUITS NUMÉRIQUES
- . DATA ANALYST
- . DÉVELOPPEUR FULLSTACK PYTHON/DJANGO
- . DÉVELOPPEUSE FRONTEND VUEJS
- . CHARGÉE DE MISSION ÉVALUATION

COLLECTE DE
DONNÉES
QUALI-QUANTI

PRODUCTION DES BILANS
ET ÉVALUATIONS INTERNES
DE L'EXPÉRIMENTATION

GESTION INTERNE

- . DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
- . GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
- . ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET LOGISTIQUE
- . CHARGÉE DE MISSION RH

COMMUNICATION

- . CHARGÉE DE COMMUNICATION
INTERNE
- . INTERMÉDIAIRE COMMUNICATION

VIE ASSOCIATIVE

- . RESPONSABLE
VIE ASSO.

LES TERRITOIRES

En 2025, 8 territoires ont rejoint l'équipe expérimentale, portant à 83 le nombre de territoires habilités au 31 décembre 2025.

L'équipe expérimentale s'est par ailleurs enrichie de 10 nouvelles entreprises à but d'emploi, portant leur nombre à 94 au 31 décembre 2025.

“

L'expérimentation TZCLD doit être à mon sens un réel projet de territoire émanant d'un besoin de ses habitants, des acteurs socio-économiques ou associatifs et en lien avec les institutions présentes sur le terrain. Ces conditions ont été réunies à Lodève où la « fabrique du consensus » a pris tout sens au long de l'élaboration de la candidature, reçue avec succès. En effet, cette co-construction, initiée à Lodève par un collectif de personnes en recherche d'emploi, est un facteur clé de mise en dynamique et de réussite du projet.

TZCLD, par la création de l'Entreprise à But d'Emploi est une nouvelle façon d'appréhender la relation à l'emploi, au travail, à l'activité. Le Département de l'Hérault y est particulièrement sensible, d'autant plus qu'au-delà de l'accès à un emploi, qui plus est, utile au territoire et à ses habitants, nous constatons les effets bénéfiques sur le volet social pour les personnes qui ont intégré l'expérimentation et leur entourage. L'expérimentation TZCLD, par ses principes et les rencontres qu'elle occasionne, contribue aussi à faire évoluer les représentations mutuelles entre les parties prenantes du territoires : personnes en recherche d'emploi et plus globalement les habitants, acteurs socio-économiques, entreprises et institutions.

”

Pascal Sandri, Directeur des Territoires d'Insertion, Direction Générale Adjointe du Développement de l'Économie Territoriale, Insertion et Environnement Conseil Départemental de l'Hérault

“

L'expérimentation existe depuis 10 ans sur Jouques et c'est une chance pour la commune d'avoir été retenue dans le cadre de la 1^{ère} loi. Il y a eu des changements notables dans la perception des chômeurs de longue durée. Aujourd'hui, ce que je retiens de cette aventure humaine, c'est qu'au bout de 10 ans on a réussi à faire fonctionner cette expérimentation, grâce au travail de tous (CLE, EBE) et à avoir des résultats sur le terrain : moins de gens qui poussent la porte du CCAS, des administrés qui sont plus heureux parce qu'ils ont un travail.

”

Eric Garcin - Président du CLE de Jouques.

“

J'ai participé à la première réunion de présentation en 2018 sur sollicitation de la Communauté de communes, et au début on avait beaucoup de questions : comment on allait être associé, quelle place pour les partenaires... On était tous un peu sceptique à un moment mais on a tous embarqué.

Toute la démarche est innovante et en plus le projet est pluridisciplinaire. Ça a permis de fluidifier les relations entre les partenaires sur le territoire, de faciliter notre quotidien professionnel sur le sujet de l'emploi et le reste. On a amélioré la richesse du réseau grâce à TZCLD.

En peu de temps, il y a eu des retombées énormes. C'est une sacrée réussite. Et les témoignages qu'on a en retour sont supers. Le parcours pour certains est incroyable et on sait pourquoi on a travaillé ! Pour certains jeunes, c'est une étape indispensable pour prendre confiance en eux et prendre conscience de leurs propres compétences. C'est pour ça qu'on doit continuer car il y a matière à sauver des vies.

”

Sandy - Chargée de projet et développement de l'emploi à la Mission locale et Membre du CLE de Val de Drôme.

LES TERRITOIRES



UN PILOTAGE TERRITORIAL ET NATIONAL

Piloter la mise en œuvre du droit à l'emploi par les CLE et la création d'emplois supplémentaires en EBE

Le pilotage de l'expérimentation est articulé sur les 2 axes principaux du projet :

- **la mise en œuvre du droit à l'emploi par les comités locaux pour l'emploi** (information et mobilisation des personnes, mobilisation du partenariat pour le droit à l'emploi, développement de la capacité du territoire à créer les emplois supplémentaires en EBE...),
- **la production d'emplois supplémentaires par les entreprises à but d'emploi** (capacité de création d'emploi, besoin de financement des emplois supplémentaires, développement des activités...).

Le pilotage est réalisé à deux échelles :

- territoriale, tout au long de l'année, au sein des CLE et des EBE,
- nationale, à la fois sur le suivi du budget de l'expérimentation en fonction du rythme d'embauches des EBE et sur des photos régulières¹ de l'avancée de l'expérimentation sur des indicateurs clés.

Plusieurs sujets ont marqué le pilotage de l'expérimentation en 2025¹ :

- **pour les CLE** : la poursuite de l'animation territoriale et de la recherche de solutions d'emplois hors EBE dans un contexte incertain lié à la fin de l'expérimentation et aux négociations difficiles pour le budget 2026.
- **pour les EBE** :
 - un effort soutenu de fiabilisation de leurs projections d'embauches dans un contexte contraint de pilotage financier national ;
 - une projection ardue de leur modèle économique 2026 dans un contexte de gel des effectifs ;
 - un appui renforcé du Fonds mis en place auprès de plusieurs EBE fragiles.

CHIFFRES CLÉS



L'EXPÉRIMENTATION ... EN CHIFFRES

UNE EXPÉRIMENTATION ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES



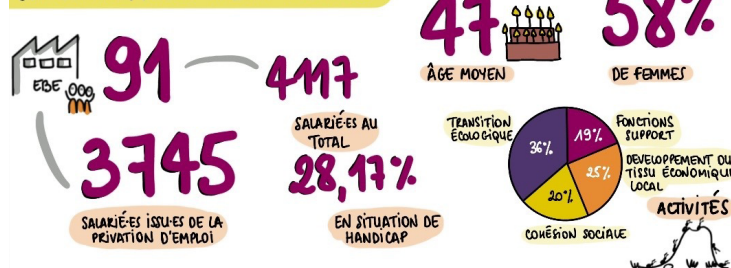
LES VOLONTAIRES



LES SORTIES DE LA PRIVATION DURABLE D'EMPLOI



LES ENTREPRISES À BUT D'EMPLOI



¹ La synthèse de pilotage 2025 est disponible sur le site d'ETCLD <https://etclld.fr/wp-content/uploads/2025/12/etclld-synthese-pilotage-2025.pdf>

LES FINANCEMENTS DE L'EXPÉRIMENTATION

Suivi physico-financier

Cet outil de suivi, développé par le Fonds d'expérimentation, permet de mettre en visibilité des données d'effectifs et financières de l'expérimentation. Les informations présentées ci-après présentent l'année 2025.

Nombre de territoires habilités

83

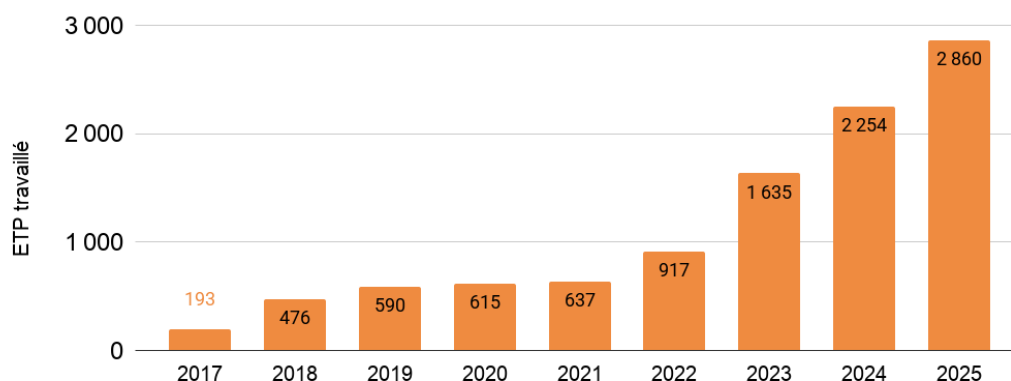
Nombre de territoires avec une EBE ouverte

81

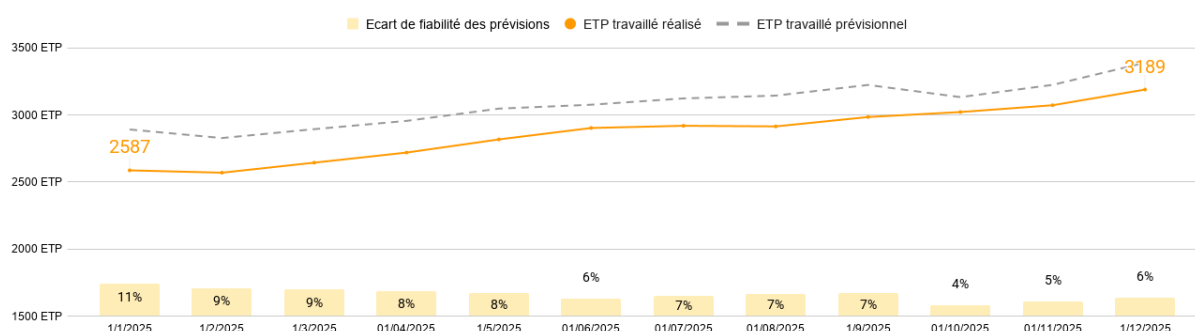
Nombre d'EBE ouvertes

94

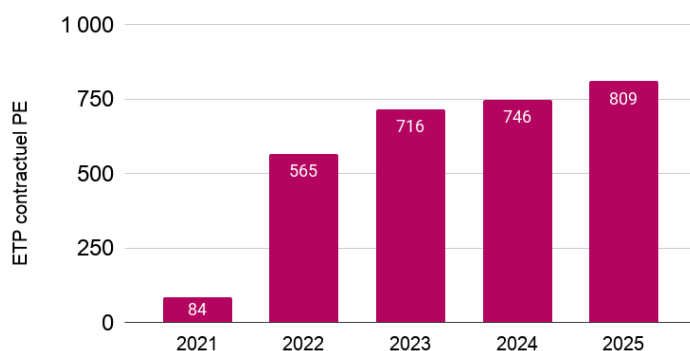
Evolution ETP moyen annuel financé par la CDE



Évolution de l'ETP Travaillé 2025 – Prévisions vs Réalisé



Evolution de la production d'emploi IPE financée par la DA



Taux annuel moyen de fiabilité des prévisions en 2025

7%

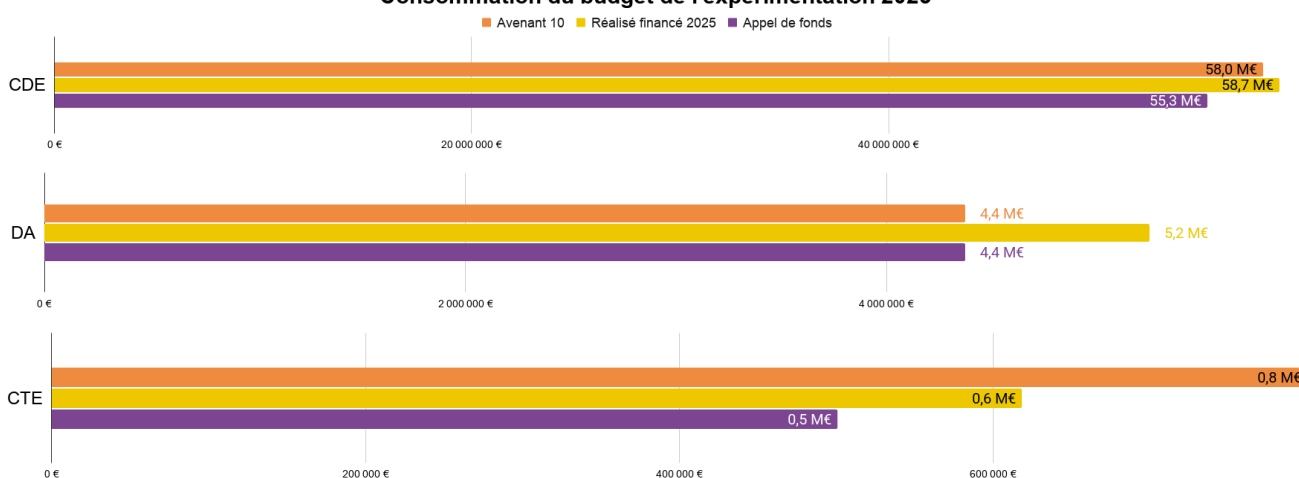
Taux annuel d'absentéisme moyen IPE en 2025

14%

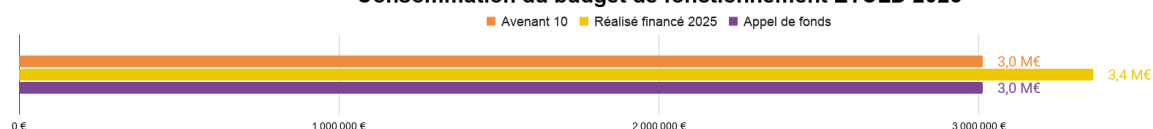
LES FINANCEMENTS DE L'EXPÉRIMENTATION

Les graphiques montrent un financement 2025 des EBE supérieur au budget alloué dans la Convention d'Objectifs et de Moyens entre ETCLD et la DGEFP¹. Pour permettre le financement complémentaire de la CDE, ETCLD a mobilisé le reliquat de l'exercice 2024. Pour la dotation d'amorçage (DA), les trop perçus (issus de la gestion prévisionnelle de la DA) des années précédentes par les EBE, a permis de sécuriser l'intégralité de la production d'emplois sur les territoires.

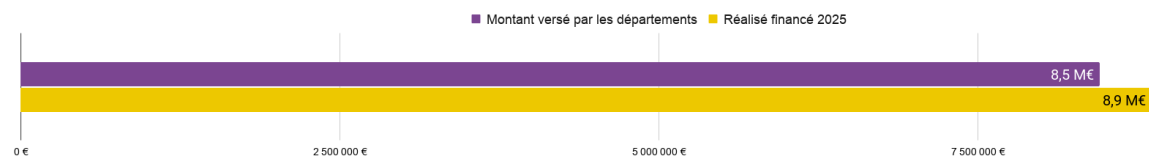
Consommation du budget de l'expérimentation 2025



Consommation du budget de fonctionnement ETCLD 2025



CDE DEPARTEMENTALE 2025



Un contexte budgétaire particulier

L'année 2025 a été caractérisée par un contexte budgétaire particulier, suite à l'adoption d'une loi spéciale en début d'année. Un avenant transitoire avec la DGEFP pour les premiers mois de l'année a été signé, suivi d'un avenant définitif en mai, à l'issue des échanges avec le cabinet ministériel. Dans un environnement financier significativement plus contraint que celui des exercices antérieurs, les modalités d'appels de fonds, tant au titre de la CDE que de la dotation d'amorçage, ont été directement impactées. Dans ce cadre, ETCLD a mis en place fin 2025 des plafonds d'effectifs, destinés à encadrer les recrutements sur la base des prévisions transmises par les EBE à l'été afin de garantir le respect du budget alloué.

¹ Direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle.

L'APPUI AUX TERRITOIRES

Après une montée en charge rapide de l'expérimentation, l'année 2025 a vu l'équipe se stabiliser en raison de la fin de l'appel à candidature et du processus d'habilitation au-delà des 50 territoires supplémentaires par décret en Conseil d'Etat qui a ralenti l'entrée des nouveaux territoires. Ce processus d'habilitation prévu par le législateur a été impacté par l'instabilité gouvernementale et a rallongé les délais jusqu'alors pratiqués.

L'intégration des nouveaux territoires au sein du collectif a donc été adaptée pour accompagner au mieux la situation.

Situation particulière des territoires avec le processus de décret en Conseil d'Etat :

La Loi prévoit un processus d'habilitation particulier une fois le seuil de 50 territoires supplémentaires atteint. En plus des 8 territoires qui ont été habilités en 2025, 2 ont été habilités en 2026. 3 autres territoires sont toujours dans le processus. Cette situation est insécurisante pour les acteurs des territoires et les personnes privées durablement d'emploi mobilisées.

Pour mettre en œuvre le droit à l'emploi, les territoires expérimentaux s'appuient sur l'accompagnement du Fonds d'expérimentation.

L'animation collective

Les temps collectifs jouent un rôle essentiel dans la vie de l'expérimentation. Ils permettent d'enrichir la réflexion en confrontant des points de vue différents mais également d'apprendre des pratiques des uns et des autres et de proposer des ajustements pour une amélioration continue.

Les journées de l'équipe expérimentale / Bourges (18) 2025

A l'occasion de l'Assemblée générale d'ETCLD, 260 personnes ont contribué aux différents temps de plénière et groupes de travail. 71 territoires étaient représentés.

Les rencontres territoriales : En 2025, 4 rencontres territoriales ont été organisées entre novembre et décembre réunissant au total 250 personnes issues de 57 territoires différents. Les participants se sont ainsi retrouvés à Darnétal (76), à Lyon (69), à Mimizan (40) et à Tourcoing (59). Pendant ces rencontres, différents temps de travail sont organisés : "la preuve par l'expé", les CODEV, les ateliers CLE et EBE.

Des "**visio flash**" sont organisées chaque jeudi pour aborder des sujets opérationnels apportés par des acteurs du projet. Ils sont discutés et travaillés avec des experts ou des témoins qui viennent présenter leur pratique. Les membres de l'équipe expérimentale participent activement à ces temps. En 2025, ce sont 30 "visio-flash" qui ont été organisées avec en moyenne 35 participants chaque semaine.

Des ateliers de codéveloppement (CODEV) ont été mises en place en 2025 pour appuyer le travail des équipes locales (CLE ou EBE). En 2025, ce sont 9 premières "visio CODEV" qui ont été organisées.

Les nouvelles actions mises en place en 2025 :

Deux actions de formation ont été proposées et prises en charge pour outiller l'équipe expérimentale :

- «Comprendre et utiliser les outils de gestion financière pour piloter une EBE» : 5 sessions organisées pour 73 participants (55 directions ou futures directions représentées).
- «Construire et déployer ma stratégie d'exhaustivité» : 3 sessions organisées pour 27 participants (25 territoires représentés).

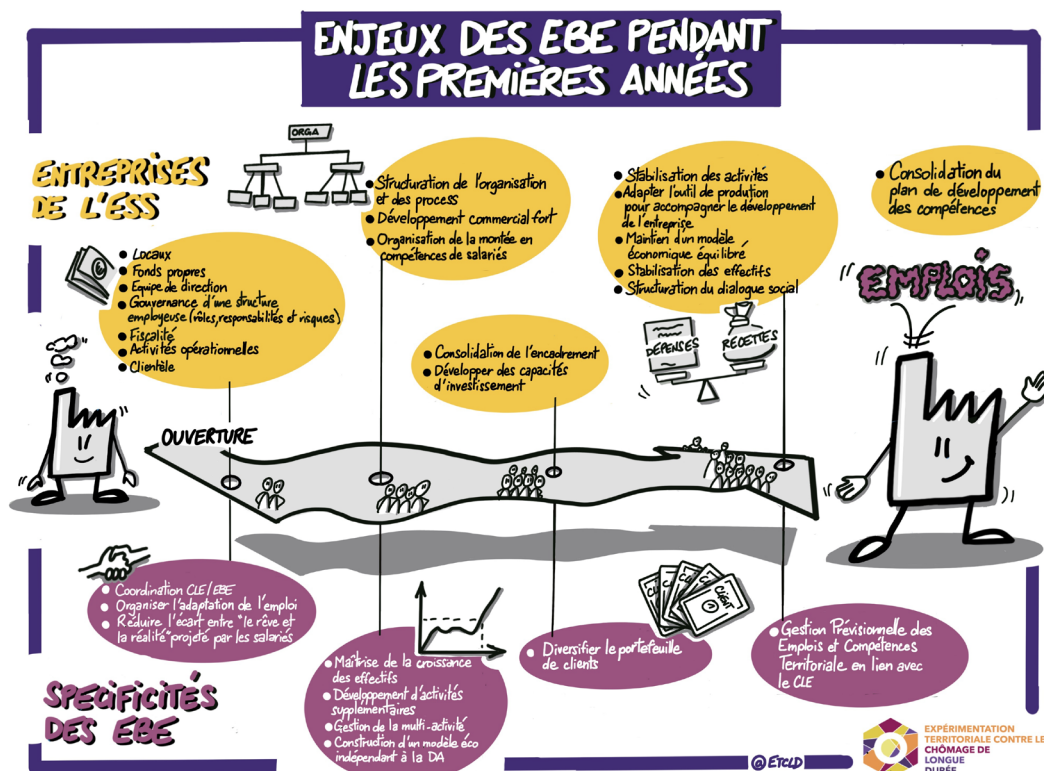
Les Clubs "gouvernance" : Des temps d'échanges entre pairs ont été organisés à l'attention des membres de la gouvernance locale de l'expérimentation, lors des Journées de l'équipe expérimentale de Bourges en juin 2025 et 2 temps ont été organisés en visio avec les présidences d'EBE, en septembre et en décembre 2025.

Le suivi et l'appui individuel

Les chargés de territoires accompagnent les CLE et les EBE, avec des temps de suivis réguliers. Au cours de l'année, chaque territoire participe à une réunion de pilotage afin de dresser un bilan de l'année écoulée et de fixer les enjeux pour l'année suivante, partagés entre les parties prenantes locales du projet et ETCLD.

Les productions

L'équipe expérimentale a élaboré des outils pour servir la réflexion et la pratique des acteurs de l'expérimentation. On peut notamment citer les outils liés à la fiscalité des EBE, les marchés publics, la complémentarité et la non concurrence ou encore le management inclusif.



Les EBE, de jeunes entreprises de l'ESS encore fragiles

Deux entreprises ont fait l'objet d'une liquidation (BAM Emplois Services sur le territoire de Bouffemont-Attainville-Moisselles (BAM) - 95) et Actypôles sur le territoire de Thiers - 63) et une EBE est en cessation d'activité depuis septembre 2025 (La Ferme de Lucien sur le territoire de Thiers - 63). Un appui spécifique au territoire a été proposé par le Fonds afin d'accompagner la gestion de ces situations (ex : accompagnement au conventionnement d'une nouvelle EBE adossée à une SIAE locale sur Bouffemont-Attainville-Moisselles ou action conjointe avec le Préfet de département pour le territoire de Thiers).

Le Management inclusif dans la pratique

Dans la continuité du bilan thématique management inclusif, une réflexion autour de la pratique managériale des EBE et d'autres entreprises de l'ESS a été menée. Un groupe de travail s'est réuni 4 fois avec une dizaine de directions d'EBE, des ateliers ont été organisés lors de l'assemblée générale et la consultation s'est poursuivie avec un formulaire. Quatre premières fiches pratiques illustrées par des exemples et des ressources sur l'intégration des salariés, le management, l'organisation du travail, l'adaptation de l'emploi ont été réalisées.

La communication vers l'équipe expérimentale

La dimension expérimentale du projet implique une communication régulière avec les acteurs des territoires. Divers outils ont été déployés dans cet objectif:

- Mémo de l'équipe expérimentale : 47 envoyés en 2025 à 800 destinataires,
- Grandes visios thématiques : en fonction des actualités - 5 séances ont été organisées en 2025,
- Édito du Président : 3 messages de François Nogué ont été adressés par courrier électronique aux expérimentateurs.

Les partenaires

L'équipe expérimentale a élaboré des outils pour servir la réflexion et la pratique des acteurs de l'expérimentation. On peut notamment citer les outils liés à la fiscalité des EBE, les marchés publics, la complémentarité et la non concurrence, ou encore le management inclusif.

TZCLD

Les outils et les enseignements produits par l'équipe expérimentale et formalisés par le Fonds d'expérimentation sont régulièrement partagés à l'association TZCLD pour nourrir les actions de l'association au service du droit à l'emploi.

France Travail

La Loi 2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi a confirmé l'utilité des espaces de dialogue et d'échange de pratiques initiés depuis le début du partenariat entre France Travail et l'expérimentation.

En mars 2025, le territoire de Port-Jérôme sur Seine a accueilli la visite du directeur général de France Travail, Thibault Guilluy, et de François Nogué, président d'ETCLD.

Articulation entre les CLPE et les CLE TZCLD

Une analyse de l'articulation entre les CLPE et les CLE TZCLD a été réalisée pour mettre en évidence les premiers objectifs communs, les pistes de travail engagées et les difficultés à lever pour permettre d'avancer sur la question de la lutte contre le chômage de longue durée à une échelle locale.

En octobre 2025, plus d'une quarantaine de CLE participent aux CLPE et une grande majorité participent activement aux échanges.

Agefiph : l'inclusion au cœur de l'expérimentation

Au regard de l'importance des situations de handicap parmi les personnes durablement privées d'emploi, le partenariat engagé depuis 2019 ne cesse de prouver son importance et un bilan intermédiaire a été publié par les trois organisations signataires : Agefiph, ETCLD et TZCLD.

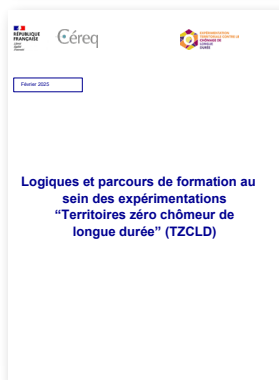
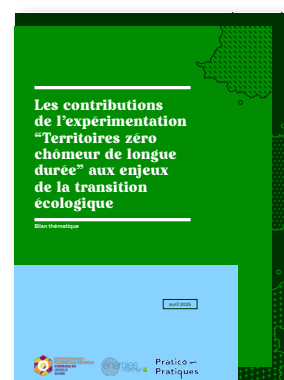
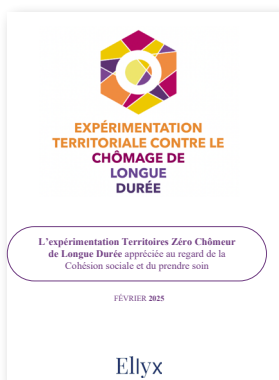
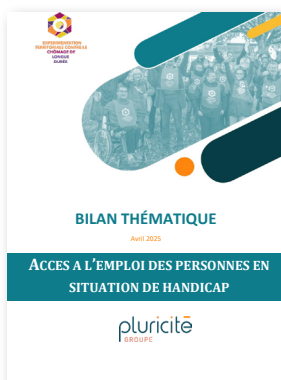
En 2025, le partenariat a permis de soutenir **90** EBE pour accompagner l'intégration des personnes en situation de handicap dans les collectifs de travail.

L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION DU BILAN ET PRÉSENTATION DES TRAVAUX

L'année 2025 a été marquée par la publication du Bilan du Fonds ETCLD ainsi que des rapports d'évaluation de la Cour des comptes ainsi que du Comité scientifique. Si la loi du 14 décembre 2020 prévoyait les travaux du Fonds ETCLD ainsi que du Comité scientifique, la Cour des comptes a fait le choix de s'auto-saisir du sujet afin d'en apporter un éclairage particulier.

Le Bilan ETCLD

Le Bilan final de l'expérimentation a été approuvé le 16 décembre 2024 par le Conseil d'administration du Fonds ETCLD. Il a tenté de mettre en lumière les acquis de près de dix années d'expérience. Par ailleurs, ce rapport a été progressivement enrichi, au cours du premier semestre, à la fois par un site internet dédié et valorisant autant les productions que des témoignages et portraits de territoires, que par la parution de huit bilans thématiques portant sur des aspects d'intérêt tel que l'égalité femmes-hommes, la transition écologique ou la place des départements.



Bilan des Gens

ETCLD a initié "le Bilan des gens", afin de permettre à un maximum d'expérimentateur-ices de témoigner de leur expérience à travers une démarche nationale et commune. L'objectif était aussi de rendre accessible une diversité de témoignages, de points de vue et de propos sur l'expérimentation, et d'affirmer que le Bilan et l'évaluation de l'expérimentation ne sont pas qu'une affaire de chiffres ou de résultats quantifiables : l'expérience sensible des acteurs et actrices qui la compose y a entièrement sa place. Chaque territoire a donc collecté et produit par lui-même les témoignages des acteurs et actrices de son projet, libre des conditions, sujets et formats, dans la limite du respect de la Charte éditoriale. Les territoires ont ensuite transmis leurs productions à ETCLD, ces témoignages faisant ainsi partie intégrante du Bilan de l'expérimentation. Ainsi, se sont plus de 450 témoignages qui sont aujourd'hui disponibles sur le site dédié au bilan.

Le rapport de Cour des comptes

Basé à la fois sur la conduite de nombreux entretiens, le déplacement dans plus d'une dizaine de territoires et la consultation de très nombreux documents, le rapport de la Cour des comptes a été rendu public le 20 juin 2025. Ce rapport a salué l'efficacité du projet au local et sa capacité à mobiliser des personnes effectivement privées durablement d'emploi autant qu'à développer des activités utiles et non-concurrentes. Cependant, ce rapport s'est aussi montré critique, tant sur le pilotage national comme local, que sur le coût du projet et la croissance de ses financements.

Le rapport du Comité scientifique

Le rapport du Comité scientifique, présidé par Y.L'Horty, a lui été rendu le 23 septembre 2025. Cadré par la loi du 14 décembre 2020, ce rapport est issu de travaux quantitatifs (Evallab ; IPP) et qualitatifs (Spepe ; Acme ; Dynamit). Ce rapport conclut notamment que l'expérimentation était "parvenue à produire des effets positifs, globalement remarquables, sur les territoires et surtout pour les personnes entrées en EBE" (p.7) tout en apportant des éclairages thématiques sur la comparaison à l'insertion par l'activité économique ou l'analyse des coûts/bénéfices du projet.

Le travail de synthèse du Conseil d'administration du Fonds

Les administrateurs se sont réunis le 17 novembre et le 8 décembre 2025 afin de mener une analyse croisée des différents rapports de la Cour des comptes et du Conseil scientifique ainsi que de la position du Ministère Travail, A.Panosyan-Bouvet, exprimée à la tribune de l'Assemblée nationale en juin 2025.

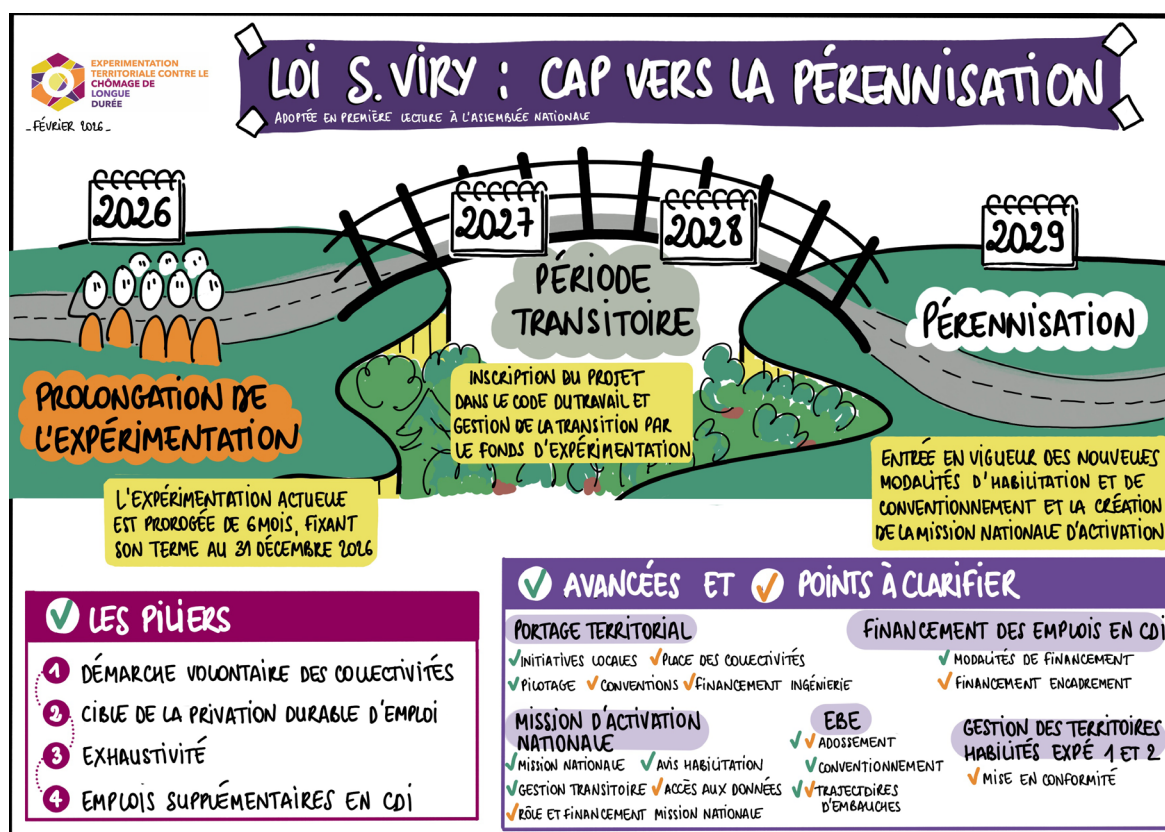
Ces travaux ont permis la production d'un positionnement du Conseil d'administration sur les points clés du projet :

- Ciblage du public ;
- CDI ;
- Supplémentarité et non concurrence ;
- Coût global du projet ;
- Analyse coût/bénéfices et neutralité budgétaire ;
- Modèle économique des EBE ;
- Positionnement institutionnel des CLE et articulation avec la Loi pour le Plein emploi ;
- Modalités d'entrée des territoires et sélection ;
- Articulation avec l'insertion par l'activité économique.

LES PERSPECTIVES

La proposition de loi portée par S. Viry

En filigrane et tout au long de l'année 2025, les travaux du Fonds d'expérimentation et d'évaluation ont été marqués par le dépôt, en avril 2025, de la proposition de loi n° 1326 du député S. Viry visant à "Exercer l'accès à l'emploi, pérenniser et étendre progressivement l'expérimentation Territoires zéro chômeur longue durée comme solution de retour à l'emploi pour les personnes privées durablement d'emploi". Déposé au début de l'année 2025, ce texte a pour objectif de mettre à l'agenda des chambres la question de la pérennisation du projet et d'anticiper au maximum la fin programmée de la deuxième expérimentation en juin 2026.



L'accompagnement des territoires habilités vers la transition

L'année 2026 sera une année charnière pour accompagner les territoires habilités vers les nouvelles modalités inscrites dans la loi et le décret d'application. L'animation de l'équipe expérimentale se poursuivra sur l'ensemble de l'année 2026 et après la phase de transition pour préparer au mieux l'intégration du projet dans le droit commun.

La mutation du Fonds d'expérimentation vers une Mission d'activation

Le Fonds entamera en 2026 la mutation de ses missions en fonction des éléments inscrits dans la loi et les décrets tout en poursuivant ses missions de Fonds pendant la période transitoire.

SIÈGE SOCIAL :
7 rue Leschaud
44 400 Rezé

Tél. 02 85 52 49 56
contact@etclld.fr
www.etclld.fr



**EXPÉRIMENTATION
TERRITORIALE CONTRE LE
CHÔMAGE DE
LONGUE
DURÉE**